



Le 22 novembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

ALPHABÉTISATION

M. McKee

L'hon. M. Hogan

M. McKee

L'hon. M. Hogan

ÉDUCATION

M. McKee

L'hon. M. Hogan

IMMERSION EN FRANÇAIS

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

FINANCES DU GOUVERNEMENT

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

M. Legacy

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

M. Legacy

L'hon. M. Higgs

LANGUES OFFICIELLES

M. Gauvin

L'hon. M. Austin

M. Gauvin

L'hon. M. Austin

CHANGEMENT CLIMATIQUE

M. Coon

L'hon. M. Crossman

ALIMENTS

M. Coon

L'hon. M^{me} Johnson

SANTÉ

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

[Traduction]

ALPHABÉTISATION

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le dernier rapport du défenseur des enfants et des jeunes sonne l'alarme quant à une baisse consternante des taux d'alphabétisation chez les enfants. Une baisse des taux d'alphabétisation de près de 30 % en 10 ans est alarmante, c'est le moins qu'on puisse dire, et devrait retenir l'attention du ministère. Le défenseur des enfants et des jeunes a réclamé des mesures urgentes pour enrayer le déclin et a suggéré des mesures pour assurer une amélioration constante des écoles. Le défenseur des enfants et des jeunes a notamment suggéré d'avoir recours à des spécialistes en alphabétisation, de veiller à ce que les outils nécessaires soient en place pour la détection et l'évaluation précoces des problèmes d'apprentissage et de comportement et d'aborder l'enjeu de la littératie familiale en fournissant des ressources communautaires.

La situation est grave, Monsieur le président. L'année dernière, 40 % des enfants en 4^e année n'ont pas atteint les normes en matière de littératie, et nous voyons les taux les plus bas en 18 ans. Le ministre indiquera-t-il donc quelles mesures précises ont été prises pour régler le très grave problème et quelles autres initiatives sont à l'étude?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Je remercie le député d'en face de la question. J'ai assisté à la présentation la semaine dernière et j'étais tout à fait d'accord avec M. Lamrock. Je pense que l'une de ses observations qui m'a le plus frappé, c'est que, de la maternelle à la 2^e année, nous enseignons aux enfants à lire et que, à partir de la 3^e année, ceux-ci lisent pour apprendre. Je souscris donc tout à fait à l'idée exprimée. Nous devons examiner la situation dans laquelle nous nous trouvons — les mesures que nous prenons — lorsque nous avons de belles réussites en lecture. À cette époque, je me trouvais à travailler au niveau primaire, et nous avions des mentors en littératie qui travaillaient avec le personnel enseignant directement dans les salles de classe du secteur anglophone et qui prenaient des élèves en petit groupe pour faire du rattrapage.

Pour ce qui est des résultats récents du secteur francophone, lorsque je me suis penché sur ceux-ci, j'ai constaté qu'ils étaient principalement attribuables à la pandémie. Les résultats en lecture ont baissé en raison de la pandémie. Un examen de la situation dans le secteur francophone avant la pandémie montre que les résultats en lecture s'amélioraient. Rien ne porte à croire que cela ne se poursuivra pas lorsque nous reprendrons notre ancienne façon de faire dans le secteur francophone. Merci.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Il est bon d'entendre que le ministre est tout à fait d'accord avec le défenseur des enfants et des jeunes, mais nous devons aussi tenir compte de l'avertissement que ce dernier a émis. Le défenseur des enfants et des jeunes dit que nous enregistrons les taux les

Questions orales

plus bas en 18 ans et nous propose des solutions pour régler le problème. Nous savons que le ministre a de la difficulté à écouter le personnel enseignant et les parents qui offrent des conseils, mais il doit écouter les gens qui sont en première ligne.

Nous savons que des enfants éprouvent des difficultés après avoir passé les deux ou trois dernières années en dehors de la salle de classe en raison de la pandémie de COVID-19, une situation qui a contribué aux taux d'alphabétisation actuels. Nous exhortons le ministre à présenter un plan complet pour s'attaquer à la question du rattrapage nécessaire dans nos écoles — ce qui permettrait parallèlement de s'occuper de la littératie. Où se trouvent donc les ressources à cet égard? Où sont les ressources permettant de donner aux élèves les meilleures chances de réussite et d'effectuer les évaluations nécessaires des problèmes d'apprentissage et de comportement? Quand verrons-nous une stratégie exhaustive de la part du gouvernement pour régler les problèmes en question?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci infiniment, Monsieur le président. La question que me pose le député d'en face est certainement intéressante. Il est rafraîchissant de voir le nouveau Parti libéral. Il ressemble beaucoup au vieux parti sous Brian Gallant. Étant donné que je suis ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance depuis maintenant un peu plus de cinq semaines, je ne sais pas trop comment quelqu'un pourrait conclure, puisque je viens d'entrer en fonction, que je n'écoute pas le personnel enseignant ni même les parents. Je pense que c'est un peu fort.

Il n'y a pas de solution universelle. Je sais assurément que l'ancien président de la New Brunswick Teachers' Association a beaucoup de choses à dire sur le sujet. Vous savez, s'il a des mesures à suggérer, il peut me les présenter après le débat. Toutefois, il n'y a pas de solution universelle pour nos élèves. Nous tentons de déterminer où nous devons offrir des cours de rattrapage dans toutes les matières, pas seulement en lecture et en écriture, et nous continuerons à procéder ainsi et à appuyer nos élèves individuellement, afin de répondre au mieux à leurs besoins. Merci.

[Original]

ÉDUCATION

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, ce ministre est en poste depuis cinq semaines, oui, mais ce gouvernement est au pouvoir depuis quatre ans. C'est quatre ans d'inaction, Monsieur le président, de la part de ce gouvernement. Il faut s'assurer que nos enfants ne prennent pas de retard sur le plan scolaire et cela devrait être la priorité numéro un, au lieu de l'abolition de programmes et d'autres choses. On devrait concentrer les efforts sur le retard sur le plan scolaire pour nos enfants. La NBTA a averti que le personnel enseignant a été soumis à un stress en raison de la pandémie et de la pénurie de personnel. Cependant, nous lui demandons d'en faire plus en lui donnant moins de ressources, Monsieur le président.

Questions orales

Comme je l'ai dit, le gouvernement élimine des programmes efficaces dans le secteur de l'éducation. Il accumule des excédents énormes, mais il n'investit pas pour s'assurer que nous disposons d'un nombre suffisant d'enseignants et d'enseignantes et d'autres spécialistes de l'éducation pour faire face à cette crise. Nous avons besoin de ces spécialistes pour nos enfants. Le ministre devrait changer son point de mire. Au lieu d'éliminer des programmes, il devrait faire des investissements pour faire un vrai bon programme...

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je remercie le député pour sa question, mais je me demande qui écrit ces questions. Je n'ai pas été ministre pendant quatre ans ; je suis ministre seulement depuis un peu plus de cinq semaines.

Nous n'éliminons pas des programmes. Plus particulièrement, j'ai eu une réunion hier avec les directeurs généraux du secteur francophone. Nous avons parlé des déficits qu'ils ont soumis en raison de la pandémie, de l'inflation et de plusieurs autres raisons. Nous leur avons assuré que nous allions payer leurs frais. Nous continuons ; nous n'éliminons aucun programme. Nous continuons à faire le travail nécessaire pour voir aux besoins de nos élèves et pour les aider à améliorer leur apprentissage. Le but est de créer un système d'éducation magnifique ici, au Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

IMMERSION EN FRANÇAIS

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, au moyen du programme de français pour tous qui est proposé et qui devrait remplacer le programme de l'immersion précoce en français, le ministre et le premier ministre veulent que tous les élèves soient en mesure de soutenir une conversation en français. Le Cadre européen commun de référence pour les langues définit quatre domaines d'utilisation du français à des fins de conversation : dans le domaine privé, comme entre les membres de la famille et les amis, où l'on ne se préoccupe pas trop de la fluidité ni de la précision ; dans le domaine public, où l'on peut être compris et où l'on ne se préoccupe pas trop de la précision ; dans le domaine professionnel, où le français est parlé dans le cadre d'un emploi ou d'une profession où la fluidité et la précision sont importantes ; enfin, dans le domaine éducationnel, où l'on parle avec confiance, fluidité et précision avec des francophones instruits. Pour lequel de ces domaines le nouveau programme de français pour tous préparera-t-il les élèves de notre province?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Je vous remercie encore, Monsieur le président, et je remercie le député d'en face de sa question. Il est un peu ironique d'entendre des critiques sur la baisse du niveau des compétences en arts du langage et en littérature et concernant la non-atteinte des objectifs, et ce, relativement au programme d'immersion en français... Ces critiques font allusion au français conversationnel comme étant l'objectif que nous voulons atteindre.

Nous cherchons à améliorer le secteur scolaire anglophone. Nous envisageons de mettre en oeuvre un programme d'immersion universel pour tous les élèves de notre province. Ce faisant, nous aborderons la question de la répartition en classes homogènes et les problèmes qu'engendre cette répartition dans notre secteur scolaire anglophone. Nous uniformiserons les règles du jeu pour tous les élèves afin qu'ils aient tous les mêmes chances et les mêmes possibilités de réussite. L'idée selon laquelle nous diluons en quelque sorte un programme est tout simplement fausse. J'aimerais que les parlementaires d'en face cessent de tenir de tels propos.

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, oui, il faut uniformiser les règles du jeu, mais nous ne connaissons pas les réalités du terrain.

Nous entendons dire que le plan du ministre prévoit que les élèves de la maternelle et de la 1^{re} année reçoivent 90 minutes d'instruction en français par jour dans le cadre de l'enseignement de la langue seconde. Le gouvernement a-t-il l'intention de préparer les générations futures à être des locuteurs qui s'expriment avec aisance dans leur langue seconde, ou le but est-il simplement qu'ils puissent avoir une interaction limitée avec leur famille et leurs amis?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, vous savez, nous voulons créer une population bilingue dans notre province. Nous voulons commencer en 1^{re} année l'an prochain. Nous espérons que, un jour, le programme sera implanté à la maternelle, en 1^{re} année, en 2^e année et ainsi de suite tout au long du parcours. Nous aurons un programme universel, une expérience d'immersion en français. Je ne sais pas d'où le député d'en face tient son chiffre de 90 minutes par jour. Le pourcentage exact n'a pas encore été déterminé. Les détails seront communiqués en décembre.

Vous savez, nous prenons les choses au sérieux à cet égard. Nous voulons offrir les meilleures possibilités à tous les enfants de notre province. Nous voulons offrir les meilleures possibilités aux élèves anglophones de notre province. Nous voulons créer un système d'éducation universel de calibre mondial pour donner aux élèves de notre province les meilleures chances possibles de réussite. Que ce soit un niveau conversationnel en français dans leur domaine professionnel... Tout au long de leur parcours scolaire, les élèves auront la possibilité de se spécialiser en français, comme ils le feraient dans toute autre matière, comme les mathématiques ou les sciences. Pour améliorer leurs compétences en français, nous nous pencherons sur la langue...

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, actuellement, environ 14 % des élèves sont exemptés des cours de français dans les écoles anglophones. Quel niveau d'exemption sera autorisé dans le cadre du nouveau programme?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, quand nous lançons un programme universel, cela signifie « universel ». Ce programme sera donc destiné à tous nos élèves. Nous n'allons pas mettre de côté certains élèves parce qu'ils ne peuvent pas suivre le programme. Tout le monde peut parler français et apprendre le français comme n'importe quelle autre langue.

Personnellement, je n'ai pas parlé le français au niveau secondaire. C'est une langue que j'ai apprise seulement à l'université — à la St. Thomas University et à l'Université Laval —, et je l'ai utilisée tout au long de ma vie. Comme je l'ai déjà dit à la Chambre, bien que je ne parle pas un français parfait, je crois que je peux bien communiquer avec les autres. À une certaine époque, j'écrivais en français quotidiennement et je le faisais bien. Toutefois, cela fait bien longtemps que je ne l'ai pas fait ; alors, j'ai de la difficulté à écrire en français. Il faut s'entraîner après l'école.

[Traduction]

FINANCES DU GOUVERNEMENT

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, un budget c'est un outil intéressant. C'est plus que des chiffres et des colonnes. Un budget, c'est un plan. Un budget peint un portrait qui montre les intentions d'une équipe, d'un organisme ou même d'un gouvernement. Dans le dernier cas, un budget devrait également refléter les effets qu'il aura sur la qualité de vie de ses destinataires. Par exemple, le gouvernement provincial prévoit actuellement un autre énorme excédent pour la fin de l'exercice, mais pour de nombreuses personnes au Nouveau-Brunswick, cet excédent apportera très peu d'aide ou de soutien.

Dans le contexte actuel, nous nous attendrions à ce que Développement social soit l'un des ministères à connaître l'une des augmentations budgétaires les plus considérables, là où les besoins sont les plus grands. Pourtant, dans son compte rendu du premier trimestre, le ministre des Finances prévoyait que, d'ici à la fin de l'exercice, les dépenses de ce ministère s'élèveraient à 1,497 milliard de dollars. Trois mois plus tard, ses prévisions de dépenses pour celui-ci sont revues à la baisse et se chiffrent à 1,477 milliard de dollars, ce qui représente un écart de 20 millions de dollars. Le ministre des Finances peut-il expliquer pourquoi il prévoit des dépenses inférieures alors que les besoins continuent de croître?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de sa question. Savez-vous quoi? Ce que nous prévoyons de faire au moyen de notre budget et de chaque budget, c'est servir les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà ce que nous prévoyons de faire. Nous avons eu beaucoup de discussions aujourd'hui au sujet des enfants et du système d'éducation. Effectivement, nous prévoyons d'établir un budget. Nous prévoyons d'établir un budget pour la prochaine génération. Vous m'avez déjà entendu le dire, et c'est absolument vrai.

Nous prévoyons de renforcer le budget de Développement social et celui des soins de santé, comme nous l'avons fait par le passé. Sous le gouvernement actuel, les taux d'aide sociale ont augmenté au titre du budget. Le budget a permis de financer le plan de la santé. Nous continuons d'aider les gens du Nouveau-Brunswick dans les domaines du développement social et de l'éducation et grâce au plan de la santé, et nous aidons notre population étudiante par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail et en leur accordant des prêts sans intérêt sur... Les prêts étudiants — je ne sais pas pourquoi je ne trouvais pas le terme. L'argent n'est pas la seule solution, mais c'est l'outil dont nous disposons au ministère des Finances et du Conseil du Trésor. Nous continuons à aider les gens du Nouveau-Brunswick et nous continuerons à le faire dans l'avenir.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Voilà, Monsieur le président. Oui, le gouvernement dépensera plus d'argent. J'ai examiné les prévisions budgétaires du deuxième trimestre et j'ai constaté que le gouvernement dépensera un peu plus parce que les coûts concernant les ministères de l'Environnement, des Finances, de la Santé, de la Justice et de la Sécurité publique, des Ressources naturelles et de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ainsi qu'Opportunités Nouveau-Brunswick sont plus élevés. Toutefois, le gouvernement ne prévoit pas d'augmenter le budget du ministère du Développement social, comme le ministre vient de le dire. Les chiffres montrent une diminution de 20 millions de dollars. Développement social n'est-il pas touché par l'inflation?

(Exclamations.)

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Mes propos sont fondés sur le compte rendu du ministre des Finances. Vous devriez le lire. Il est vraiment intéressant. Il ne fournit aucune indication.

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Je n'ai pas entendu de question à la fin des propos du député, mais nous continuerons à parler de ce que nous faisons de bien. Nous faisons beaucoup de bonnes choses, Mesdames et Messieurs, ici à la Chambre. Nous préparons l'avenir, comme je l'ai dit. Nous aidons les gens. Nous avons consacré plus de fonds au logement. Nous réduisons les impôts. Au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers, nous augmentons le montant personnel de base.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Monsieur le président, nous continuons à établir un budget approprié et à mettre en oeuvre le nouveau plan de la santé. La dette diminue. Le rapport entre notre dette nette et notre PIB est maintenant bien inférieur à 30 %. Il est d'environ 26 %. Nous pensons pouvoir le porter à 24 %. Cela signifie payer moins pour le service de la dette. Cela signifie plus d'argent disponible pour aider les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà ce que fait le gouvernement actuel. Vous parlez d'un excédent. Il s'agit d'un excédent qui est utilisé pour aider les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà ce que fait le gouvernement actuel.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, la question est la suivante : Pourquoi consacrez-vous moins de fonds au ministère du Développement social? Au début de l'exercice, vous aviez prévu de consacrer une certaine somme à toutes sortes de programmes et de projets. Les coûts ont flambé. Le premier ministre et le ministre nous disent toujours que les coûts ont désormais augmenté à cause de l'inflation. Les coûts liés au ministère ne sont pas à l'abri de l'inflation. Les coûts se multiplient donc, et les prix sont plus élevés.

Pourquoi prévoyez-vous des dépenses inférieures pour le ministère du Développement social alors que celles de tous les autres ministères augmentent? Je dis qu'il y a moins de fonds consacrés à Développement social, car on demande vivement davantage d'aide au Nouveau-Brunswick. Tout le monde veut plus d'aide. Le gouvernement actuel continue de dire qu'il fournira plus d'aide, mais, selon les données consignées par écrit, il dépensera moins d'argent. Où allez-vous trouver l'argent, si ce n'est du ministère de Développement social? Monsieur le Ministre, pourquoi les dépenses sont-elles inférieures?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Il est intéressant de voir que les questions et les observations superficielles se poursuivent. Monsieur le président, les gens d'en face diraient : D'accord, il nous suffit de consacrer plus de fonds au ministère pour que tout aille bien. Eh bien, ils ont prouvé maintes et maintes fois qu'une telle formule ne fonctionnait pas.

Nous, nous avons dit que nous nous attendions à ce que toutes nos dépenses servent au mieux les intérêts des contribuables, de tout un chacun, Monsieur le président. Il y a la mise en oeuvre du programme de logement, le changement dans les programmes d'aide sociale et la réduction des impôts pour inciter plus de gens à travailler, et il y a les réductions des taux d'intérêt qui protègent nos générations futures et permettront d'éviter que les coûts soient de plus en plus élevés en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Monsieur le président, je sais que les parlementaires d'en face ne se soucient que de leurs propres intérêts quant à l'avenir et qu'ils sont prêts à dépenser de l'argent pour simplement faire la manchette. Alors, c'est se livrer à une analyse très superficielle que de regarder un compte rendu de deuxième trimestre affichant un écart aussi mineur et de dire : Tiens, il y a une légère baisse. Eh bien, Monsieur le président, laissez-moi vous dire ce qui est en hausse. Les résultats sont en hausse. Nous continuerons à obtenir des résultats, et tous les gens de notre province le voient. Oui, l'économie est en plein essor.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

LANGUES OFFICIELLES

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Monsieur le président, le bilinguisme est une bonne chose. Les autres provinces du Canada nous envient que, au Nouveau-Brunswick, main dans la main, différents peuples décident de travailler ensemble à la croissance et à la réalisation d'une meilleure province. La langue — la langue — est un outil qui devrait être utilisé pour bâtir, et non une arme utilisée pour détruire ou pour diviser.

Là, des deux côtés de la Chambre, nous nous accusons mutuellement de diviser. Je vais être très clair : Nous ne voulons pas que quiconque perde quoi que soit ; nous voulons que tout le monde gagne. Laissez-moi vous dire : Quand vous commencez à enlever des droits acquis, vous vous dirigez vers le chaos, vers l'anarchie et vers les conflits.

Ma question s'adresse au ministre de la Sécurité publique : En comité, allez-vous utiliser votre voix pour vous assurer que personne ne recule dans le dossier des langues officielles, parce que, de notre côté, nous refusons de reculer d'un seul pouce? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M. Austin (Fredericton-Grand Lake, ministre de la Sécurité publique, solliciteur général, PC) : Merci, Monsieur le président. Vous savez, je trouve très intéressant que la seule personne qui parle de diviser la province se trouve de l'autre côté.

Nous avons dit et j'ai dit à maintes reprises que j'appuie pleinement le droit des francophones et des anglophones de recevoir des services dans la langue de leur choix. J'ai demandé fortement que cela soit fait de façon juste et équitable. Or, si les gens d'en face ne comprennent pas la signification de « juste et équitable », la faute leur revient — faites une recherche sur Google. Au bout du compte, ce qui importe, c'est que les gens du Nouveau-Brunswick, tant francophones qu'anglophones, se réunissent, quelle que soit la langue parlée, qu'ils prospèrent et qu'ils aient un avenir dans la province.

La division est causée par les gens d'en face qui continuent d'alimenter la polémique au lieu d'aborder les questions qui comptent vraiment pour les gens du Nouveau-Brunswick quant au respect des droits constitutionnels. En réponse à la question du député d'en face, je peux vous garantir que je n'ai jamais rien fait et ne ferai jamais rien pour limiter les droits constitutionnels des anglophones ou des francophones de la province.

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci pour la réponse. Je passe à ma prochaine question. Le 15 janvier 2021, pour être exact, le ministre actuel de la Sécurité publique a parlé au réseau anglais de Radio-Canada de ce qui devrait idéalement être fait dans le

Questions orales

dossier des langues officielles. Il a dit que tous les différents partis politiques devraient participer au processus à la Chambre pour pouvoir débattre du sujet.

Bien, nous le demandons depuis quelques semaines. Ce serait une excellente idée. Nous aurions tous les points de vue de tous les coins de la province. Tous les partis seraient représentés. Tous les parlementaires auraient l'occasion d'ajouter leur voix au débat. C'est ce qu'a dit l'actuel ministre de la Sécurité publique l'an passé, en 2021, au réseau anglais de Radio-Canada. Je veux lui demander ce qui suit : Croit-il encore la même chose aujourd'hui?

[Traduction]

L'hon. M. Austin (Fredericton-Grand Lake, ministre de la Sécurité publique, solliciteur général, PC) : Monsieur le président, j'ai toujours cru que la démocratie n'est jamais aussi efficace que lorsque des comités sont constitués, que les gens unissent leurs efforts et discutent de politiques et d'idées, puis prennent des décisions fondées sur les discussions. Quand ces décisions sont prises, si l'opposition officielle veut alors les critiquer ou les applaudir, c'est de bonne guerre. Toutefois, le fait d'affirmer que certaines personnes ne devraient pas siéger à un comité... Cela n'a rien à voir avec les décisions définitives. Il s'agit simplement d'invalider ou de museler toute voix dissidente. J'ai toujours dit que, pour aboutir aux meilleures politiques et aux meilleures décisions, il faut entendre toutes les voix.

Bon, nous sommes tous d'accord en ce qui a trait aux droits constitutionnels. Nous devons discuter, dans la province, des moyens efficaces, tant pour les francophones que pour les anglophones, de mettre en oeuvre le bilinguisme. C'est ce que nous faisons depuis 50 ans. Nous parlons de l'immersion et nous parlons du système d'éducation. Nous devons parler de la *Loi sur les langues officielles* et veiller à ce que les droits en question soient...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Vendredi dernier, CBC a diffusé des images, filmées par un drone, de maisons à Caraquet qui se trouvent actuellement au bord d'une falaise surplombant la baie des Chaleurs, en raison de l'érosion causée par des bouleversements climatiques. La cour avant de Jacqueline Mallet s'est déjà affaissée dans la mer. Plus loin sur la côte, en partant de Caraquet, la Première Nation d'Eel River Bar a déjà dû démolir des maisons et en déménager d'autres à cause de l'érosion marine. Ici, dans le Sud, Bruce et Monica Hughes ont perdu leur cour arrière et leur garage, qui se sont effondrés dans la rivière Keswick. Leur maison sera la prochaine.

Le secrétaire général de l'ONU dit que nous sommes sur une route vers l'enfer climatique avec le pied sur l'accélérateur. Le ministre de l'Environnement et du Changement

Questions orales

climatique établira-t-il au moins un fonds afin d'aider les gens du Nouveau-Brunswick à déménager leur maison qui risque de tomber en ruine?

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Monsieur le président, je remercie beaucoup le député d'en face de la question. Des fonds sont disponibles en ce moment pour prendre des mesures d'atténuation — des fonds provenant, je crois, des gouvernements fédéral et provincial. Le député a donné des exemples concrets provenant de partout dans la province. Les exemples sont réels. Nous nous attaquerons aux cas en question et cernerons les situations du genre, comme nous le faisons déjà.

En ce qui concerne les évaluations dans la province — simplement à titre de mise à jour, Monsieur le député —, le gouvernement est résolu à effectuer une évaluation des risques à l'échelle provinciale. Cela dit, le travail sur le plan d'action a commencé. Les membres du personnel rencontrent des représentants d'autres endroits pour en apprendre davantage sur les expériences vécues par les gens à Caraquet et ailleurs dans la province. Vous avez aussi mentionné la famille Hughes. Je crois qu'elle a récemment déménagé. C'est terrible de perdre sa maison. Quand la rivière s'écoule, les berges cèdent et ne tiennent plus comme avant.

Il importe de comprendre que, même si beaucoup de travail a été consacré à l'évaluation provinciale exhaustive des risques, l'adaptation joue toujours un rôle de premier plan, et elle est en outre importante en ce qui a trait aux futures mesures d'atténuation. Nous devons élaborer des plans d'aménagement afin de déterminer les zones inondables. Les changements climatiques sont réels et ne s'amélioreront pas de sitôt ; nous devons donc nous y adapter et nous y préparer.

[Original]

ALIMENTS

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, des mesures urgentes sont nécessaires pour défendre les gens du Nouveau-Brunswick contre les conséquences des dérèglements climatiques. Nous devons non seulement sécuriser nos côtes et nos rives mais nous devons aussi sécuriser notre approvisionnement alimentaire. Notre climat instable a réduit la production de maïs, de tomates, de riz et de blé américains que nous importons. Cela fait grimper le coût des aliments aujourd'hui et réduira l'offre d'importations alimentaires à l'avenir. Nous devons collaborer avec nos provinces voisines pour devenir plus autosuffisants sur le plan alimentaire. Monsieur le président, la ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches a-t-elle fixé des objectifs et un échéancier pour réduire notre dépendance à l'égard des importations alimentaires en augmentant notre approvisionnement alimentaire local?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M^{me} Johnson (Carleton-Victoria, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : Eh bien, si le député d'en face avait écouté le discours du trône, il saurait que nous avons enregistré une hausse des exportations — lesquelles ont atteint 14,7 milliards de dollars —, seule l'Alberta nous ayant surpassé à cet égard. Il s'agit du niveau le plus élevé que nous ayons connu depuis plus d'une décennie. Quant aux exportations de produits de la mer, elles ont atteint un sommet jamais égalé, à 2,2 milliards de dollars. Nous avons été aux prises avec des défis — oui —, mais nous continuons à travailler pour nos secteurs en trouvant de nouveaux marchés pour nos produits de calibre mondial.

Nous travaillons avec le ministère de la Santé. Nous avons été témoins d'une augmentation de 24 % de la production de légumes et de l'ouverture de 41 nouvelles serres qui visent à favoriser des cultures à longueur d'année. Nous travaillons avec ONB pour augmenter la production de fruits et de légumes. Nous travaillons avec 10 collectivités qui envisagent de demander des subventions au titre du Programme d'action en alimentation, lesquelles ont servi à 22 reprises. Quelque 1 100 personnes du Nouveau-Brunswick se sont jointes au réseau bilingue Aliments pour tous NB. Nous avons soutenu la création de 12 abattoirs supplémentaires et de projets locaux visant la viande. Nous avons travaillé avec le ministère de la Santé pour encourager la consommation d'aliments sains dans les hôpitaux, les banques alimentaires et les soupes populaires, ainsi qu'avec le ministère de l'Éducation pour veiller à l'approvisionnement en aliments locaux sains pour les enfants et les communautés autochtones de notre province. Nous travaillons avec le ministère de la Santé pour encourager...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

SANTÉ

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, il est très décourageant et alarmant que le Nouveau-Brunswick se place au deuxième rang au pays pour ce qui est du plus grand nombre de cas de COVID-19. Nos ressources en santé sont déjà surchargées de façon inimaginable, et, si le nombre de cas continue d'augmenter, notre système hospitalier pourrait bientôt être encore plus submergé qu'il ne l'est déjà. J'ai posé des questions vendredi sur ce que le gouvernement prévoyait faire si la situation empirait. Y a-t-il un plan qui vise à mobiliser les gens du Nouveau-Brunswick? Quelle situation inciterait le gouvernement à agir? Le ministre s'est contenté de dire que les gens du gouvernement continuent de travailler au quotidien avec les RRS et les fournisseurs de soins de santé, mais aucun véritable plan ne nous est proposé. Alors que d'autres gouvernements passent à l'action, le gouvernement de notre province semble ne rien faire par rapport à la triple menace que nous observons. Pourquoi le gouvernement n'est-il pas plus axé sur l'action pour tenter de répondre au grave problème de santé publique que cela constitue? Quel est le plan au cas où la situation s'aggraverait?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis content d'avoir l'occasion de prendre la parole à l'Assemblée législative aujourd'hui pour répondre à la question. Le médecin-hygiéniste en chef par intérim a abordé le sujet vendredi devant les médias. Il s'est mis à la disposition des médias et a répondu à toutes leurs questions. Encore une fois, je sais que nous sommes ravis d'agir pour ce qui est d'avoir un plan et de travailler avec les RRS. Nous continuerons d'agir ainsi. Nous savons que le système est mis à l'épreuve, tout comme les travailleurs qui s'échinent jour après jour pour remédier à la situation. Encore une fois, nous travaillons au quotidien. Nous savons que les RRS, par l'entremise des présidentes-directrices générales, des administrateurs et des travailleurs de première ligne, travaillent de concert pour s'assurer que nous sommes prêts.

Toutefois, les gens peuvent aussi prendre des initiatives de leur propre chef pour s'assurer que nous sommes préparés. L'autre jour, j'ai passé en revue une liste. Aujourd'hui, le médecin-hygiéniste en chef par intérim a passé en revue une liste. Une liste est accessible, qu'il s'agisse de se faire vacciner, de recevoir les doses de rappel, de porter un masque si on le veut, de tousser dans sa main ou dans sa manche, de veiller...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, les infections à VRS ont augmenté d'au moins 800 % au Nouveau-Brunswick comparativement à l'année dernière, mais Santé publique a confirmé qu'elle ne signalait pas le nombre de cas de VRS et ne savait pas trop si elle le ferait dans l'avenir. Nous soulevons la question parce qu'elle est d'une grande importance, étant donné que nous avons constaté une augmentation du nombre de cas chez les jeunes enfants et du nombre d'hospitalisations. Nous devons agir. Il nous faut un gouvernement qui est prêt à agir.

Bien que le VRS ne soit pas une maladie à déclaration obligatoire, je conseillerais à Santé publique de communiquer les chiffres à cet égard, car nous avons besoin de ces renseignements pour prendre des décisions éclairées en matière de santé publique. Les renseignements sont importants. Le ministre dit que ces renseignements sont importants du fait que les gens en ont besoin pour prendre des décisions afin de se protéger et de protéger les autres. Le recueil de données publiques de référence fiables concernant les maladies ne présente aucun inconvénient. Le ministre est-il prêt à conseiller à Santé publique de compiler et de communiquer les renseignements en question, comme ce qui se fait pour la grippe et la COVID-19? La situation constitue un danger pour la santé de nos enfants, Monsieur le président, et il faut que le gouvernement prenne des mesures.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Encore une fois, je suis reconnaissant de la question. Selon moi, il est clair que Santé publique se met à la disposition du public depuis le début. Les gens de Santé publique se sont mobilisés. Ils ont répondu à de très nombreuses questions des médias. Des

Questions orales

demandes d'accès à l'information ont été présentées. La liste est interminable. La surveillance de diverses maladies comme le VRS se poursuit.

Encore une fois, je suis autant préoccupé que quiconque à la lecture des rapports publiés. J'ai demandé une séance d'information sur la maladie en question et j'ai demandé si celle-ci devait faire l'objet d'un examen ou si sa déclaration devait être obligatoire. Toutefois, Monsieur le président, pour ce qui est des gens qui s'aident eux-mêmes, l'opposition et nous devrions savoir ce qu'il faut faire pour nous protéger et protéger nos proches. Veuillez à rester à la maison si vous êtes malade. Veuillez à recevoir vos doses de rappel. Portez un masque si vous le souhaitez. Toussez dans votre manche. Si vous vous sentez malade ou si vous avez une fièvre prolongée ou que sais-je, faites un test de dépistage de la COVID-19. Composez le 811. Consultez le site <www.evisitnb.ca>. La liste se poursuit...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, l'Association médicale canadienne met en garde contre une résurgence du virus respiratoire saisonnier. Comme je l'ai dit au sujet de la COVID-19, c'est très alarmant de voir que le Nouveau-Brunswick est maintenant en deuxième position pour le nombre de cas. Comme je l'ai dit, nos ressources en matière de santé sont utilisées de façon maximale. Nous sommes débordés. Les urgences sont débordées, Monsieur le président.

Alors que d'autres gouvernements agissent et prennent des mesures immédiates, le gouvernement actuel de notre province semble ne rien faire face à la résurgence du virus respiratoire dans la province, Monsieur le président. Ce qui est tout aussi alarmant, c'est le fait que les infections par le VRS augmentent d'au moins 800 % au Nouveau-Brunswick, par rapport à l'année dernière. C'est surtout chez les jeunes, et cela me préoccupe, Monsieur le président, car j'ai de jeunes enfants moi aussi. J'espère que le ministre réfléchira à la possibilité de rapporter ces données.

Mais, je vais demander ce qui suit, encore une fois : Que compte faire le gouvernement pour réduire les risques de transmission et pour se préparer à une éclosion, si cette prévision malheureuse se réalise?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Je l'ai dit et je le répète. Je peux le redire sans problème, Monsieur le président. Les précautions que les gens peuvent prendre sont évidentes. Faites vacciner vos enfants. Faites-vous vacciner. Faites-vous vacciner contre la grippe. Faites-vous vacciner contre la grippe pour prévenir la maladie. La liste des précautions que les gens peuvent prendre pour prévenir la propagation des virus est longue. Encore une fois, je ne sais pas où les parlementaires d'en face veulent en venir. S'ils

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

veulent que le port du masque soit imposé de nouveau, ils n'ont qu'à le dire ouvertement. J'ai demandé à mon personnel de me faire un rapport, de faire des recherches et de s'assurer... S'il s'agit d'une mesure que nous devons prendre pour protéger le public, alors prenons-la.

Monsieur le président, en ce qui concerne la protection du public, c'est le public lui-même qui détient une grande partie du pouvoir sur la façon de se protéger. J'ai parcouru la liste. Les gens de l'opposition se sont moqués de moi à ce propos. Voilà qui est parfait. Il se trouve que nous travaillons jour après jour pour faire en sorte que les gens soient protégés ici au Nouveau-Brunswick.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.